

# NEWSLETTER

N° 7 | Décembre 2024



## CHERS MEMBRES,

Le 23 avril 2024, les délégués de l'Interprofession Raclette du Valais AOP m'ont élue présidente. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'interprofession pour cette confiance, ainsi que mon prédécesseur Thomas Egger, pour le travail accompli. Au cours des derniers mois, j'ai eu une impression très positive de la structure organisationnelle et du travail varié de l'IPR.

L'Interprofession Raclette du Valais AOP et ses membres peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli jusqu'à présent. L'IPR a réussi à établir le Raclette du Valais AOP sur le marché national et international. Avec son slogan « L'Original », l'Interprofession se démarque clairement des autres produits à raclette.

Il est extrêmement réjouissant de voir comment tous les producteurs, fromageries et affineurs affiliés à l'Interprofession œuvrent ensemble pour atteindre le même objectif, à savoir positionner ce produit unique sur le marché. Le Raclette du Valais AOP est l'une des vitrines culinaires phares de notre canton. La Raclette du Valais AOP crée une identité et une valeur ajoutée, faite de saveurs, de rencontres et d'expériences authentiques non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour l'œno-gastronomie, le commerce et le tourisme.

Le succès du Raclette du Valais AOP dépend en fin de compte de manière décisive du maintien d'une qualité élevée. Chaque membre de l'Interprofession y contribue par son savoir-faire et ses pratiques professionnelles. Et le succès est clairement visible au vu des reconnaissances officielles décrochées par les fromageries et fromageries d'alpage aux concours nationaux et internationaux de fromage « Swiss Cheese Awards » de septembre 2024 et « World Cheese Awards » de novembre 2024. Nous félicitons les lauréats et vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes aux côtés de vos proches.



**Malvine Moulin,**

Présidente de l'Interprofession  
Raclette du Valais AOP

# TABLE DES MATIÈRES

Dans cette newsletter, nous avons le plaisir de vous informer des décisions de l'assemblée des délégués du 23 avril 2024 et d'autres sujets d'actualité. Pour en savoir plus, veuillez consulter les points suivants :

1. **Décisions de l'assemblée des délégués du 23 avril 2024**
2. **450 ans de la raclette et 15 ans de l'Interprofession RdV**
3. **Succès aux concours fromagers**
4. **Temps forts du marketing en 2024**
5. **Étude de la valeur ajoutée du RdV AOP**
6. **Merchandising**
7. **Situation du marché**
8. **Commandes urgentes de marques de caséine**
9. **Vœux de fin d'année**

---

## 1. DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 23 AVRIL 2024

L'assemblée ordinaire des délégués 2023 de l'Interprofession Raclette du Valais AOP (IPR) a eu lieu le 23 avril 2024 à Bramois. Nous vous informons ci-après des décisions prises lors de cette assemblée :

### Affaires courantes

Les affaires courantes telles que l'approbation du rapport d'activité et des comptes annuels du bilan 2023, la décharge des organes et le budget 2024 ont toutes été approuvées à l'unanimité.

### Redevances publicitaires

Les redevances publicitaires suivantes restent inchangées par rapport à 2023 :

- Redevance publicitaire cantonale sur le fromage :
  - 7.75 ct/kg (net) pour la production
  - 15 ct/kg pour le commerce
- Marque de caséine pour le Raclette du Valais AOP :
  - 80 ct/marque
- Contribution publicitaire pour le Raclette du Valais AOP :
  - 15 ct/kg fromage

### Prix indicatifs pour la vente directe de Raclette du Valais AOP

- Fromagerie : CHF 20.-/kg
- Fromagerie d'alpage : CHF 21.-/kg

### Élections

Thomas Egger a démissionné de son poste après plusieurs années de présidence fructueuses. L'assemblée a élu à l'unanimité Malvine Moulin comme nouvelle présidente.

## 2. 450 ANS DE LA RACLETTE ET 15 ANS DE L'INTERPROFESSION RDV

Cette année 2024, le plat emblématique valaisan, le Raclette du Valais AOP, L'Original, célèbre plusieurs étapes importantes de son histoire : les 450 ans de la raclette et les 15 ans de son Interprofession.

### La raclette a 450 ans !

Si la production de fromage en Valais est attestée depuis le 4<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ c'est uniquement en 1574, il y a 450 ans, que Gaspar Ambüehl, un pharmacien de Sion, a décrit pour la première fois dans une lettre la manière de faire fondre le fromage en Valais - la recette de la raclette. Depuis, la raclette a été désignée « mets national valaisan » lors de l'exposition cantonale de Sion de 1909 et a également été démocratisée à travers toute la Suisse grâce à l'Expo nationale de 1964 de Lausanne.



Huile sur toile du peintre Ernest Bieler, « La Raclette », 1903

### Une Interprofession au service de Raclette du Valais AOP

En 1997, sous la conduite de la Fédération Laitière Valaisanne, une demande pour protéger les dénominations « Raclette » et « Raclette du Valais », a été déposée auprès de l'OFAG. Après des années de confrontation juridiques au niveau national et international, le Tribunal fédéral a décidé, en date du 15 octobre 2007, de protéger

l'appellation « Raclette du Valais » / « Walliser Raclette ». Puis, le 6 mars 2009, l'Interprofession « Raclette du Valais AOP », plateforme commune de la filière valaisanne des fromages au lait cru, a été fondée dans la salle du Grand Conseil à Sion. Son objectif : protéger, préserver et promouvoir localement, nationalement et internationalement le Raclette du Valais AOP, gérer l'offre, évaluer et promouvoir la qualité, représenter ses intérêts auprès des autorités et du grand public.

### Raclette du Valais AOP – un succès continu

Désormais, 27 fromageries, 53 fromageries d'alpage et 5 affineurs produisent et commercialisent du Raclette du Valais AOP sous diverses appellations. En 2023, la production de Raclette du Valais AOP a été de plus de 2000 tonnes !

En l'espace de 15 ans, le volume de production a plus que doublé. Parallèlement, la valeur ajoutée du Raclette du Valais AOP et des autres fromages valaisans au lait cru a augmenté de plusieurs millions de francs. On estime qu'un chiffre d'affaires annuel de 50 millions est aujourd'hui généré par le Raclette du Valais AOP jusqu'au consommateur final.

Raclette du Valais AOP doit son succès à de nombreux acteurs tels que les talentueux producteurs, un nombre incalculable d'organisateur d'événements qui intègrent le Raclette du valais AOP à leurs festivités et le mettent sous le feu des projecteurs, tout comme ses fidèles consommateurs finaux.

Le Valais peut être fier de son Raclette du Valais AOP, L'Original.



### 3. SUCCÈS AUX CONCOURS FROMAGERS



Frédéric Stalder, fromager et Blaise Perrin, exploitant de l'alpage de Champoussin

Cette année encore, plusieurs fromageries valaisannes ont réussi à se démarquer lors de différents concours et ont remporté des médailles, prouvant ainsi le savoir-faire de nos fromagers et la qualité des fromages produits.

#### **Swiss Cheese Awards - 4.10.2024**

Vainqueur de la catégorie Raclette du Valais AOP :  
Alpage de Champoussin.

Diplômes : Alpage de Tanay, Fromagerie de Liddes,  
Alpage d'Au d'Arbignon.



Plateau de dégustation, Swiss Cheese Awards 2024

## World Cheese Awards – 16/17.11.2024

10 médailles pour les fromageries valaisannes, dont 8 pour la fromagerie de montagne Walker :

Super Or : « Guide de montagne 1856 » fromagerie de montagne Walker.

Médaille d'or : « Aletsch Hobelkäse », « Aletsch Walgusto », fromagerie de montagne Walker.

Médaille d'argent : « Raclette du Valais AOP GOMSER 55 », fromagerie Grengiols ;

« Raclette du Valais AOP GOMSER 1 », « Aletsch Raclette »,  
« Aletsch-Lärchen-Gold », Fromagerie de montagne Walker.

Médaille de bronze : « Raclette du Valais AOP BAGNES 4 », fromagerie de Liddes ;

« Aletsch Carnozet », « Aletsch Mutschli », fromagerie de montagne Walker.





## 4. TEMPS FORT DU MARKETING EN 2024

Cette année 2024, l'Interprofession Raclette du Valais AOP a mis en place différentes actions pour promouvoir le Raclette du Valais AOP mais également les fromages valaisans. Voici un résumé des activités réalisées :

- Campagne de communication sur le Fromage d'alpage valaisan ;
- Campagne de communication pour Raclette du Valais AOP, L'Original ;
- Lancement d'un film de présentation du Raclette du Valais AOP, visible notamment sur notre chaîne Youtube et sur notre site internet, en français et en allemand ;
- Présence à plus de 25 événements cantonaux et nationaux dont notamment l'événement « L'Originale à Berne » coorganisé avec Bagnes Capitale de la Raclette où les 450 ans de la raclette ont pu être célébrés le 18 septembre sur la place de la gare de Berne. Cet événement unique a visé à réunir la population suisse et ses représentants politiques autour du mets traditionnel qu'est la raclette, dans un esprit de partage et de rencontre. Citoyens et élus ont pu échanger dans une atmosphère chaleureuse et festive.
- Participation à la mise en place de l'exposition sur la raclette au musée national du lait de Kiesen dans le cadre des 50 ans du musée ;
- Réalisation de plus de 70 journées de dégustation dans le commerce de détail ;
- En collaboration avec Switzerland Cheese Marketing SA et l'Association des AOP/IGP, Raclette du Valais AOP était présent à toutes les grandes foires de Suisse ainsi qu'au salon SIAL à Paris et au Salon des Spécialités Alimentaires Vakbeurs aux Pays-Bas ;
- Promotion des fromages suisses en Allemagne, au Benelux et en France via Switzerland Cheese Marketing SA ;



Film de présentation de Raclette du Valais AOP



« L'Originale à Berne » : les chiens du St. Bernard de la Fondation Barry, Eddy Baillifard (ambassadeur), les Gais Chanteurs de l'Ordre de la Channe, Urs Guntern (directeur), le Conseil d'Etat valaisan et Malvine Moulin (présidente)

- Maintien de la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) ;
- Refonte des étiquettes de plusieurs fromageries afin de créer une unité visuelle au niveau des différents Raclette du Valais AOP ;
- Mise en vente de nouveaux articles promotionnels Raclette du Valais AOP sur le shop en ligne: bobs et couteau de poche avec lame pour racler ;
- En collaboration avec les différentes interprofessions agricoles et Valais Wallis Promotion : soutien au jeune comité d'Action Agricole Valais dans la mise en place d'actions marketing afin de sensibiliser le grand public et inciter à consommer local ;
- Collaboration avec le Service Cantonal de l'Agriculture, Valais Wallis Promotion, les différentes interprofessions agricoles, GastroValais et l'Association Hôtelière du Valais pour la mise en place de projets variés ;
- Préparation des actions à venir ainsi que des grands événements de 2025 en collaboration avec le Service cantonal de l'agriculture, Valais Wallis Promotion, l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais, l'interprofession des fruits et légumes du Valais, l'interprofession du Pain de Seigle du Valais, l'interprofession des Eaux-de-vie du Valais, l'Association des producteurs des Viandes séchées du Valais IGP (Championnats du monde de ski alpin de Saalbach en Autriche, Championnats du monde de VTT, salon OLMA à St. Gall où le Valais sera hôte d'honneur en 2025).



## 5. ÉTUDE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU RDV AOP

L'Interprofession Raclette du Valais AOP a chargé la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL de mettre en évidence l'importance socio-économique de notre spécialité fromagère dans le canton du Valais à l'aide d'une étude sur la valeur ajoutée. Dans le cadre de cette étude, les aspects suivants doivent être examinés :

- Développer un modèle d'impact pour la chaîne de valeur du Raclette du Valais AOP ;
- Déterminer la valeur ajoutée directe ;
- Déterminer la valeur ajoutée indirecte ;
- Présentation de l'importance économique régionale de la chaîne de valeur pour le canton du Valais, le tourisme ;
- Description qualitative des aspects non monétaires tels que l'impact sur l'image du canton du Valais.

Les résultats de l'étude devraient être disponibles en juin 2025 et seront ensuite publiés.

Au cours des prochaines semaines, les spécialistes de la HAFEL qui sont en charge de l'étude contacteront les fromageries, les fromageries d'alpage, les affineurs et les producteurs de lait afin de recueillir des informations et des données supplémentaires. Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et présentées de manière neutre dans l'étude. **Nous demandons à tous les membres de l'interprofession qui seront contactés par la HAFEL de répondre aux questions afin que les résultats de l'étude soient représentatifs.** Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration.

## 6. MERCHANDISING

Plusieurs articles de merchandising sont disponibles auprès de l'Interprofession Raclette du Valais AOP tels que casquette, bonnet, bob, couteau à racler avec ou sans box en bois, couteau de poche (nouveau !), tablier ou glacière. Ces articles peuvent être recommandés en ligne sous ce lien :

[www.raclette-du-valais.ch/fr-ch/shop](http://www.raclette-du-valais.ch/fr-ch/shop).

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

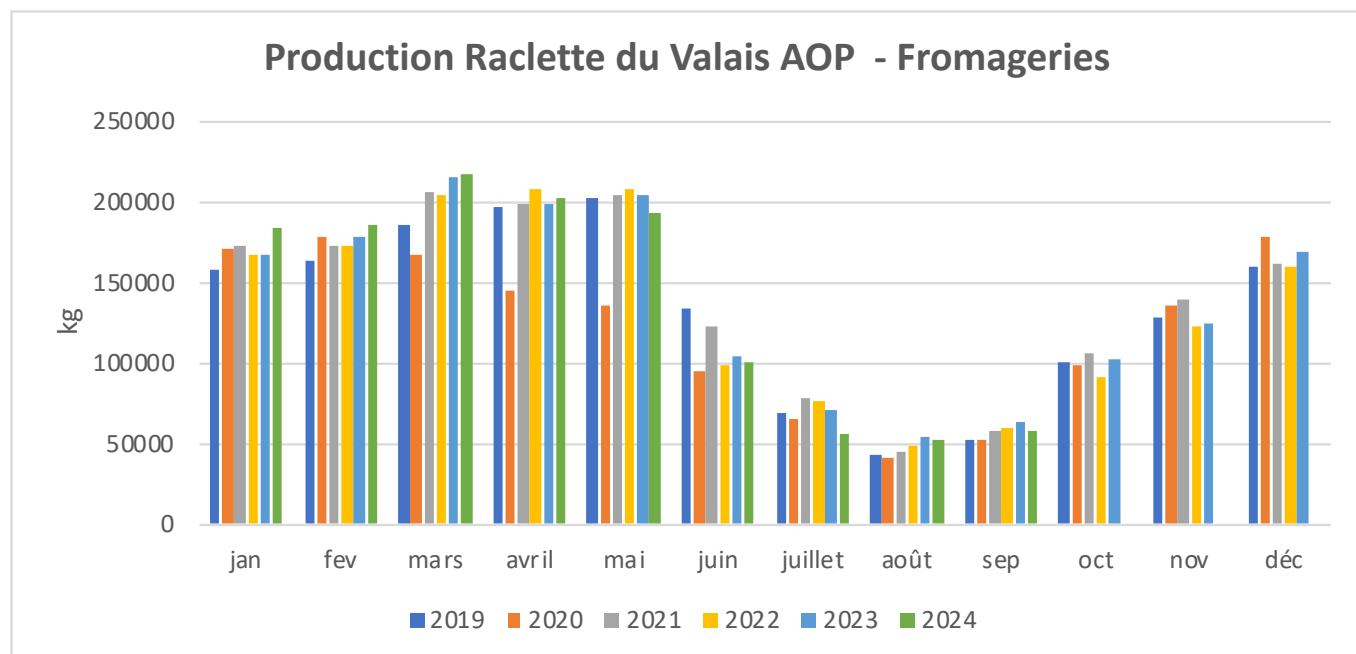


Nouveau couteau de poche de Raclette du Valais AOP avec lame pour racler

D'autres produits et matériel promotionnels, qui ne sont pas destinés au grand public, tels que des sacs en papier, étiquettes à fromage, habits, chapeaux, oriflamme ou banderoles sont également disponibles auprès de l'Interprofession.

## 7. SITUATION DU MARCHÉ

De janvier à septembre 2024, 1'249 tonnes de Raclette du Valais AOP ont été fabriquées (sans le fromage d'alpage - les quantités de production de fromage d'alpage ne sont pas encore connues). La production dans les fromageries est restée stable par rapport à la même période de l'année précédente.



## 8. COMMANDES URGENTES DE MARQUES DE CASÉINE

Comme chaque année, **nous vous demandons de vérifier le stock de marques de caséine de votre fromagerie et de nous transmettre la commande de nouvelles marques au plus tard 3 mois avant la date de livraison.** En effet, le délai de livraison des marques de caséine est actuellement d'au moins 3 mois.

Si vous ne commandez pas les marques à temps, vous risquez de ne pas avoir de marques de caséine officielles pendant un certain temps et de ne pas pouvoir fabriquer de Raclette du Valais AOP durant cette période.

En cas de commande tardive ou de quantité insuffisante, l'IPR n'accordera pas d'autorisation exceptionnelle. Nous vous remercions de votre compréhension.

## 9. VŒUX DE FIN D'ANNÉE

L'Interprofession du Raclette du Valais AOP vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance. Nous nous réjouissons de vous accompagner en 2025 ainsi que de promouvoir les ventes de Raclette du Valais AOP au niveau national et international.

Nous tenons également à vous remercier tous pour votre travail et l'excellent fromage que vous produisez chaque jour. Le Valais dispose d'excellents produits fromagers, qui sont même récompensés lors de concours internationaux. Vous pouvez en être fiers !

**Nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous souhaitons beaucoup de succès pour la nouvelle année.**

Décembre 2024

### **Mentions légales**

Éditeur : IP Raclette du Valais AOP  
Avenue de la Gare 2  
1964 Conthey  
Téléphone: 027 345 40 90  
Info@raclette-du-valais.ch



